

Fin de vie : un week-end décisif



Article rédigé par *Aleteia*, le 18 février 2023

Source [Aleteia] : Les 184 participants de la Convention sur la fin de vie se réunissent du 17 au 19 février pour leur sixième session. Elle vient clôturer la deuxième phase, la phase de délibération, avant celle de la restitution en mars à l'issue de laquelle des propositions seront remises au gouvernement en vue d'une éventuelle loi en 2023.

est une étape importante que franchit la convention citoyenne sur la fin de vie ce week-end. Du 17 au 19 février, les 184 participants se réunissent pour leur sixième session qui vient clôturer la phase de délibération. La prochaine phase, la phase d'harmonisation, doit déboucher, le 19 mars, à la remise de recommandations au gouvernement sur une possible évolution des lois sur la fin de vie dont la légalisation de l'euthanasie.

Vendredi 17 février, les participants vont travailler en groupe sur « ce qui fait plutôt consensus dans l'accompagnement de la fin de vie ainsi que sur la forme que devra avoir le document final qui sera remis le 19 mars », explique Claire Thoury, présidente du comité de gouvernance. Il y aura ensuite une restitution en hémicycle des réflexions. Le lendemain, les citoyens vont poursuivre leur réflexion sur ce sujet mais vont également travailler en groupe sur « l'éventuelle mise en œuvre d'une aide active à mourir ». Deux débats vont particulièrement animer la journée de dimanche : le premier sur l'éventuelle mise en œuvre d'une aide active à mourir en abordant les situations et les conditions, et le deuxième toujours sur une éventuelle mise en œuvre d'une aide active à mourir mais sous l'angle des modalités et des parcours.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

18/02/2023 01:00